

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERAT  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION**

3 – 2025 / N°8

Envoyé en préfecture le 21/03/2025  
Reçu en préfecture le 21/03/2025  
Publié le 21/03/2025  
ID : 026-212603054-20250318-3\_2025\_8-DE

**SEANCE du 18 MARS 2025**

Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 12  
VOTES : Contre : 0 Pour : 12 Abstention : 0  
Date de la convocation : 10/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-huit mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

**Présents :** ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, VIALATTE Jacky, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel, BROCHIER Nicolas, REBOUL Gregory, ULIN Nicolas, LASSAGNE Cécile, MANENT Corinne

**Absents excusés :** VIAL Anne- Claire donne pouvoir à ANDEOL Hervé  
MINDER Pascale

**Objet : Demande de subvention à la Région et au Département pour travaux de réparation de la cloche de l'église et de l'horloge.**

Le bureau propose de déposer auprès du Conseil Départemental et du Conseil Régional un dossier de demande de subvention pour les travaux de réparation des cloches de l'église et de l'horloge d'un montant de 14 000 € HT.

**Le Conseil municipal,**

**A l'unanimité et après en avoir délibéré,**

- **ACCEPTE** de demander une subvention au Département et à la Région pour l'année 2026

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 20/03/2025

Le Maire  
Hervé ANDEOL



Certifiée exécutoire, compte tenu de la  
Publication le 21/03/2025  
Et de la réception en Préfecture le 21/03/2025

